

## Ville d'Ozoir-la-Ferrière

### Procédure Adaptée au sens de l'Article 28 du C.M.P Décret n°2006-975 du 1<sup>er</sup> août 2006 portant nouveau Code des Marchés Publics

**LOCATION, INSTALLATION, ENTRETIEN D'UNE PATINOIRE MOBILE  
ET DE DIVERS MATERIELS POUR UNE MANIFESTATION  
EVENEMENTIELLE QUI SE DEROULERA DU 11 DECEMBRE 2015 AU  
03 JANVIER 2016 A OZOIR-LA-FERRIERE.**



### **REGLEMENT DE LA CONSULTATION**



***DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES :***

***Vendredi 25 septembre 2015 à 18:00***



# REGLEMENT DE LA CONSULTATION

## Objet et étendue de la consultation

- **Le marché a pour objet la location, l'installation, l'entretien d'une patinoire mobile et de divers matériels pour une manifestation événementielle qui se déroulera du 11 décembre 2015 au 03 janvier 2016.**
- Il est passé selon une procédure adaptée, soumise aux dispositions de l'article 28 du Code des marchés publics.
- L'offre est présentée par une seule entreprise ou par un groupement. Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire du marché.
- Les candidats peuvent présenter une offre, soit en qualité de candidats individuels, soit en qualité de membres d'un ou plusieurs groupements. Ils ne peuvent donc pas cumuler les deux qualités. Un même prestataire ne pourra pas être mandataire de plus d'un groupement pour un même marché.

## I. Conditions de la consultation

### **A. Durée du marché**

Le marché est conclu pour l'événement unique défini par son objet.

### **B. Date limite de remise des offres**

Les offres sont remises au plus tard le 25 septembre **2015 à 18:00**

### **C. Options et variantes**

Les candidats peuvent présenter des variantes.

### **D. Délai de validité des offres**

Les offres sont réputées valables durant **120 jours** à compter de la date limite de réception des offres.

## II. Dossier de consultation

- Le dossier de consultation du présent marché contient les pièces suivantes :
  - o Le règlement de la consultation
  - o Le cahier des charges
  - o L'acte d'engagement
- Le dossier de consultation des entreprises est remis gratuitement à la demande de chaque candidat via l'adresse indiquée dans l'avis d'appel d'offres ou via le portail des marchés sécurisés.

## III. Présentation des candidatures et des offres

### **A. Conditions générales**

- Les documents doivent être rédigés en langue française ou, à défaut, être accompagnés d'une traduction en français certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.
- Les montants sont exprimés en euros.
- Les documents requis sont signés et datés sur toutes les pages par le candidat.

- Si, avant l'examen des candidatures, des pièces requises à l'appui de celles-ci sont manquantes ou incomplètes, le pouvoir adjudicateur peut décider de demander à tous les candidats concernés de produire ou compléter ces pièces dans un délai de 5 jours. Les autres candidats qui ont la possibilité de compléter leur candidature, en seront informés dans le même délai.
- Le marché ne peut être attribué au candidat dont l'offre a été retenue, uniquement si celui-ci produit, dans le délai imparti les certificats et attestations prévus au présent règlement. S'il ne peut produire ces documents dans le délai imparti, son offre est rejetée et le candidat éliminé. Le candidat classé en deuxième position sera alors sollicité pour produire les certificats et attestations nécessaires avant que le marché ne lui soit attribué. Si nécessaire, cette procédure peut être reproduite tant qu'il subsiste des offres qui n'ont pas été écartées au motif qu'elles sont inappropriées, irrégulières ou inacceptables.

### ***B. Le candidat produit à l'appui de sa candidature :***

- 1) Lettre de candidature et d'habilitation du mandataire par ses co-traitants, (formulaire DC 1 ou tout document équivalent) incluant : Une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du code des marchés publics ;
- 2) Déclaration du candidat (formulaire DC 2 ou document équivalent), incluant obligatoirement :
  - a) La copie du ou des jugements prononcés, s'il est en redressement judiciaire ;
  - b) les documents et renseignements ci après, permettant d'évaluer l'expérience, les capacités professionnelles, techniques et financières du candidat :
    - i) déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ;
    - ii) déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ;
    - iii) présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ;
    - iv) Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

### ***C. Le candidat auquel il est envisagé d'attribuer le marché produira en outre (formulaire noti 2 ou équivalent)***

- 1) Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail ;
- 2) Les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales. Le candidat étranger produira un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine.

#### **D. Le candidat présente son offre sous la forme suivante :**

Un projet de marché comprenant :

- l'acte d'engagement et ses annexes : à compléter par les représentants qualifiés des entreprises ayant vocation à être titulaire du marché ;
- le cahier des charges approuvé ;
- un mémoire technique précisant notamment les moyens matériels et humains mis à disposition pour l'exécution du marché, et comprenant **obligatoirement** un plan de l'installation totale (chalet, pistes, etc.) avec cotes (ce plan et les dimensions indiquées doivent être conformes au cahier des charge. Ces dimensions précises prévalent sur les indications du cahier des charges. Elles ont valeur contractuelle et engagent la responsabilité du titulaire en cas de non conformité de la réalisation) ;
- la décomposition du prix global forfaitaire ;
- éventuellement, tout document, notamment photographique, permettant de visualiser la proposition.

#### **IV. Conditions d'envoi ou de remise des plis**

Les candidats transmettent leur offre sous pli cacheté portant les mentions suivantes :

Offre pour :  
Objet : location, installation, entretien d'une patinoire mobile et de divers matériels pour une manifestation événementielle qui se déroulera du 11 décembre 2015 au 03 janvier 2016 à Ozoir-la-Ferrière.  
**NE PAS OUVRIR**

Ce pli doit contenir les pièces définies ci-dessus et devra être remis contre récépissé ou, s'il est envoyé par la poste par pli recommandé avec avis de réception postal, ou sur le site de dématérialisation, et parvenir, avant la date et heure limite de réception des offres, à l'adresse suivante :

Monsieur le Maire  
Hôtel de ville d'Ozoir-la-Ferrière  
45, avenue du Général de Gaulle  
BP 149  
77834 OZOIR-LA-FERRIERE CEDEX

Les plis qui seraient remis ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limites précitées ainsi que ceux remis sous enveloppe non cachetée, ne seront pas retenus ; ils seront renvoyés à leurs auteurs.

**L'attention des candidats est attirée sur le fait que la remise des offres en main propre ne peut se faire qu'aux horaires d'ouverture de l'accueil de l'hôtel de ville, avant le vendredi 25 septembre 2015 à 18 heures.**

#### **V. Sélection des candidatures et jugement des offres**

Le marché sera attribué au candidat présentant l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- le prix : 35 %;
- les qualités techniques et esthétiques du matériel loué : 35 %;
- les délais d'intervention en cas d'incident durant la location : 20 %;
- les délais de montage et de démontage : 10 %.

## **VI. Demande de renseignements**

Tout candidat peut demander par écrit des renseignements complémentaires, au plus tard 10 jours avant la date limite de réception des offres.

La réponse sera adressée, par écrit, en temps utile à toutes les entreprises ayant retiré le dossier.

- Les renseignements d'ordre technique et administratif peuvent être obtenus auprès de Mme Valérie BOURGIS, tél. : 01-64-43-35-29
- Le dossier de la consultation peut être obtenu via le site de la commune [www.ozoir-la-ferriere.fr](http://www.ozoir-la-ferriere.fr) rubrique entreprendre ou sur le site <https://www.marches-securises.fr>
- Les offres et candidatures doivent être envoyées, à l'attention de Monsieur le Maire

## **VII. Clauses complémentaires**

La commune se réserve la possibilité de négocier certains points avec le candidat retenu.